

La gare de Versailles Chantiers fait peau neuve

Le Conseil du STIF approuve la déclaration de projet, l'avant-projet modificatif et l'avenant à la convention de financement de la 1^{ère} phase des travaux du réaménagement du pôle d'échanges multimodal de Versailles Chantiers.

La gare de Versailles Chantiers constitue aujourd'hui un pôle majeur du réseau de transports en commun francilien avec 64 000 voyageurs par jour, soit deux fois le trafic de la gare de Bordeaux Saint-Jean. Cet important projet de 62,7 millions d'euros, consiste à transformer la gare et ses abords pour optimiser les échanges entre les différents modes de transport et créer de nouveaux accès à la gare.

La 1^{ère} phase du projet comporte les aménagements suivants :

- rénovation et réaménagement du bâtiment voyageurs existant ;
- création d'une nouvelle passerelle d'accès aux quais et d'un nouveau hall de gare (hall 2) ;
- réalisation d'une galerie de liaison entre le bâtiment voyageurs et le nouveau hall 2 ;
- rénovation des abris de quais ;
- adaptation des quais pour permettre la création de la nouvelle passerelle ;
- reconstitution des locaux de services ferroviaire ;
- création d'une nouvelle gare routière ;
- aménagement du parvis de la gare comprenant une aire de dépose minute et une station de taxis ;
- aménagement de voies d'accès à la gare routière ;
- réaménagement de la Place Poincaré et de la rue de l'Abbé Rousseaux ;
- maintien de la capacité actuelle de stationnement.

Le début des travaux est prévu pour 2013 pour une durée de trois ans. Le coût de la 1^{ère} phase du réaménagement de Versailles Chantiers est de 62,7 M€ HT. Le financement est assuré par la Région (46%), le département des Yvelines (18%), l'Etat (17%), la ville de Versailles (8%), la SNCF, le STIF et RFF.

Le pôle d'échanges de Versailles Chantiers

La gare de Versailles Chantiers est un pôle majeur du réseau de transport francilien. Elle est desservie quotidiennement par 576 trains de voyageurs (RER, Transilien, TER, intercités et TGV) et par 26 lignes de bus régulières. 64 000 voyageurs y circulent chaque jour. Une seule passerelle dessert les 4 quais centraux. La gare ne peut plus répondre aux exigences de qualité de service, de confort et de sécurité.

Le projet de réaménagement a été pensé pour remédier aux problèmes d'engorgement de la gare, et pour améliorer significativement les échanges entre les différents modes de transport.

Le projet est élaboré en 2 phases successives :

- une 1^{ère} phase, objet de l'avant-projet modificatif et financée dans le cadre de l'avenant n°1 à la convention de financement,
- une 2^{ème} phase, portée par la Ville de Versailles consiste à réaliser, concomitamment au projet urbain porté par la ville de Versailles, avec un parc de stationnement d'environ 350 places en remplacement du parc de stationnement existant.

Contacts presse :

Sébastien Mabile › 01 47 53 28 42 › sebastien.mabile@stif.info

Laurie Lagrange › 01 53 59 21 30 › presse@stif.info